



La Garde,
Le 18 novembre 2011

Madame, et Monsieur les Présidents de club,

J'ai l'honneur d'inviter votre club à la **4^{ème} Coupe de La Garde-Toulon** qui se déroulera les :

Samedi 4 & Dimanche 5 février 2012

A la patinoire de La Garde
Avenue Abel Gance,
Quartier des Savels
83130 La Garde

Vous trouverez ci-joint le règlement de la compétition ainsi que la feuille d'inscription.

Dans l'attente de vous recevoir, veuillez agréer, Madame, Monsieur les Présidents de club, l'expression de mes sentiments sportifs les meilleurs.

Le Président

Jean-François LOUIS





Ecole de Patinage Artistique Silver Skates

4^{ème} COUPE DE LA GARDE-TOULON COUPE REGIONAL Ligue PACA 4 & 5 FEVRIER 2012

Règlement de la Compétition

Chaque club ne pourra inscrire plus de 25 patineurs par équipe.

Pour un meilleur déroulement de l'épreuve, celle-ci sera limitée à 120 participants, inscrits dans l'ordre de réception des inscriptions.

Le droit d'inscription est de 32 € par concurrent. Les chèques devront être établis à l'ordre du Silver Skates et adressés avec le bulletin d'inscription et les fiches de programme au plus tard le **5 Janvier 2012**, jour de clôture des inscriptions à :

M. Louis Jean-François

214 Chemin des Ecoliers

Campagne La Beaudevigne

83200 Le Revest les Eaux

Pré-inscription possible par mail.

Email : silver.skates83@orange.fr

Les médailles à prendre en considération pour les engagements sont celles dont les concurrents seront titulaires à la date limite des inscriptions le 5 janvier 2012.

Pour connaître la catégorie du compétiteur, il convient d'apprécier son âge au 1^{er} Juillet 2011.

Si un participant n'est pas en mesure de présenter un de ces documents ou s'il n'est pas dans sa catégorie, il ne pourra pas participer à la compétition.

Le remboursement de l'inscription à la compétition ne se fera que sur présentation d'un certificat d'hospitalisation.

Chaque concurrent devra être en possession :

- De son CD portant son non et prénom et le nom du club
- De sa licence en cours et son carnet de classement
- **L'attestation de l'ECG pour les + de 12 ans est souhaitable**
- Etre présent à la patinoire 30 mn avant l'heure de passage de sa catégorie.

Comme le règlement l'autorise, le tirage au sort sera fait en mode aléatoire par ordinateur le mercredi précédant la compétition... en cas d'impossibilité, il se fera manuellement le vendredi précédant le début des épreuves.

Après le tirage au sort, aucun remboursement ne sera effectué en cas de forfait.

PS : - Une catégorie **Mini-Poussin** (première compétition) est ajoutée au règlement de la ligue PACA, le droit d'inscription est de 25€ pour celle-ci.

- Une catégorie D3 est ajoutée.

IL EST IMPERATIF QUE :

- Les inscriptions comportent tous les éléments surtout la date de naissance et le niveau de médaille.



ATTRIBUTION DU TROPHEE DE LA COUPE DE LA GARDE-TOULON

Le classement des clubs engagés s'effectuera en additionnant les points obtenus dans chaque catégorie pour les filles et les garçons.

Il sera attribué à chaque concurrent le nombre de points suivants

1^{er} = 5 points 2^{ème} = 4 points 3^{ème} = 3 points 4^{ème} = 2 points 5^{ème} = 1 point

Le club dont les concurrents auront totalisé le plus grand nombre de points se verra attribuer

LE TROPHEE de la 4^{ème} COUPE DE LA GARDE-TOULON

Les organisateurs, se réservent le droit et la possibilité de prendre toutes les décisions et dispositions de nature à permettre le meilleur déroulement de la compétition.

L'horaire du tirage au sort et de la compétition sera communiqué à chaque club une dizaine de jour avant la compétition.



